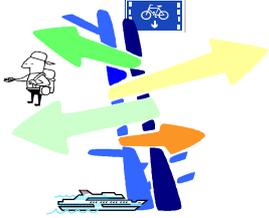


LE PER TOURISME FLUVIAL, CYCLISTE ET PEDESTRE AUTOUR DE LA SAÔNE

Communauté de communes Rives de Saône

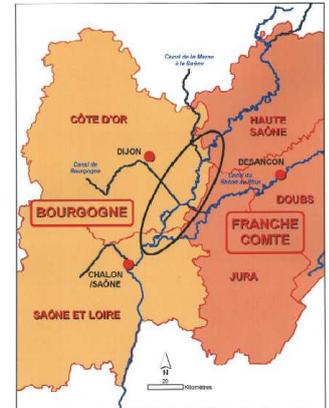


La Saône, élément naturel structurant du développement économique du territoire

La filière fluviale est historiquement présente sur le Val de Saône avec la batellerie, la construction de bateaux, ... L'essor considérable du tourisme fluvial au cours des dernières années et l'aménagement du chemin de halage de la Saône en voie cyclable, la Voie Bleue, modifient les données.

Le tourisme devient ainsi un enjeu économique majeur pour le Val de Saône qu'il est nécessaire d'inscrire dans une dynamique de développement collectif public - privé.

Le PER propose une logique globale de **développement touristique articulant tourisme fluvial et produits touristiques terrestres sur 65 communes, 3 départements et 2 Régions.**

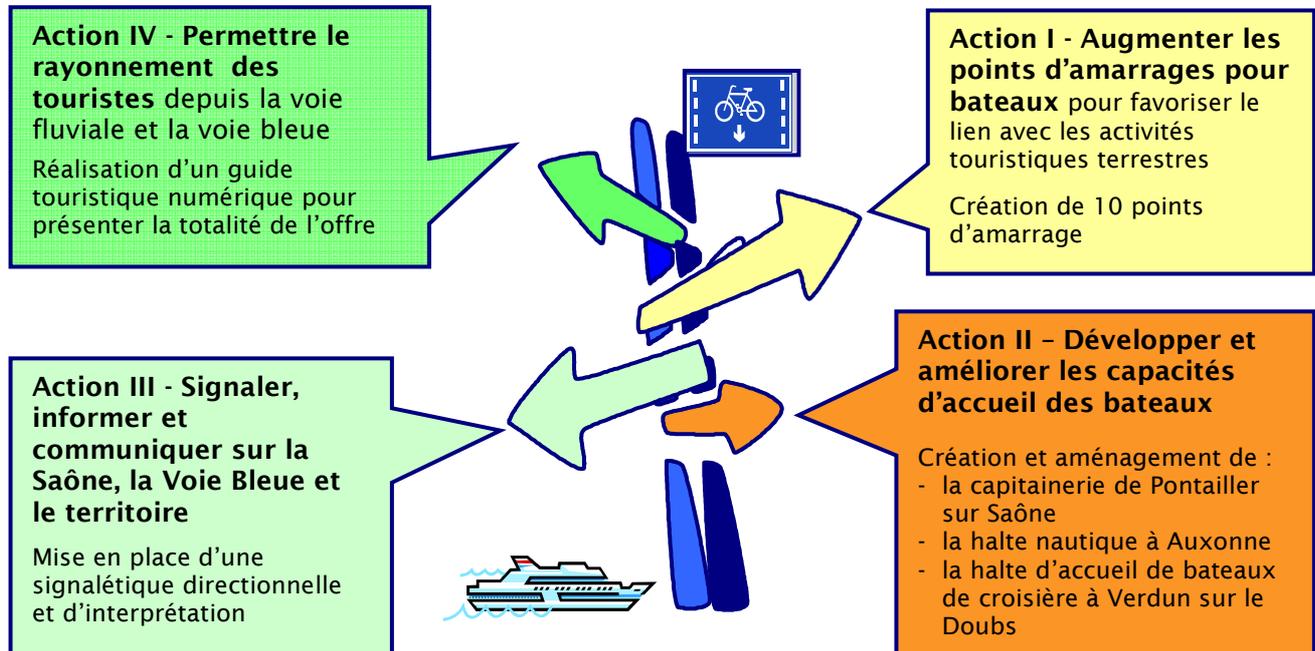


LOCALISATION DU TERRITOIRE DU PER

Les Objectifs

- ⇒ Développer l'économie grâce à une activité en plein essor
- ⇒ Mettre en place un partenariat entre acteurs publics et acteurs privés
- ⇒ Gérer ensemble le milieu naturel pour en tirer un profit partagé tout en le préservant.
- ⇒ Répondre à une demande croissante des touristes fluviaux et terrestres,

Objectif « emploi » : **50 emplois directs sur une période de 5 années et autant d'emplois indirects**



Nos partenaires :

- Les Communautés de communes de Pontailier sur Saône et d'Auxonne Val de Saône
- VNF, L'EPAVAL
- Les Villes de Gray, Verdun sur le Doubs, Auxonne et Pontailier sur Saône
- Le Pays Plaine de Saône Vingeanne et le Pays Beaunois,

Le PER est Co-présidé par Monsieur SOLLER Président de la Communauté de communes Rives de Saône et Monsieur Le Préfet de Côte-d'Or.

Contact : Communauté de communes Rives de Saône, 15 Bis Grande Rue du Faubourg Saint Michel 21250 SEURRE
Tél : 03 80 20 48 54 - mél : com.communes.svs@wanadoo.fr